

Ouagadougou le, 19 MARS 2024

N°2024 0025/MARAH/SG
DRH

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet 2 du Programme régional de résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS), le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) reçoit des candidatures de personnes qualifiées pour le recrutement aux postes suivants :

N°	Poste	Effectif
1.	Ingénieur Génie Rural	01
2.	Expert en sauvegardes environnementales et sociales	01
3.	Expert en développement des chaînes de valeur	01
4.	Expert en Développement Social et Genre	01
5.	Responsable des travaux de CES/DRS	01
6.	Expert en communication	01
7.	Comptable	01
8.	Assistant Comptable	01
9.	Assistante de direction	01
10.	Agent de liaison	01
11.	Chauffeur	05

I. Description des postes et responsabilités

1.1 Ingénieur Génie Rural

1.1.1 Principales tâches et responsabilités

Sous la responsabilité directe du coordonnateur national et en étroite collaboration avec les partenaires du projet, « l'Ingénieur Génie Rural » est responsable de la mise en œuvre des activités d'infrastructures et de génie rural du projet.

A ce titre il aura les responsabilités suivantes :

- élaborer le programme d'activités et le suivi de sa mise en œuvre dans la zone du projet ;

- assurer la hiérarchisation des priorités et définition du calendrier des travaux en concertation avec les autres services, et tenant compte des différentes contraintes ;
- élaborer les rapports périodiques d'avancement du projet,
- contribuer à la qualité et confection des différents DAO et DP se rapportant aux travaux prévus dans le cadre du projet, en liaison avec les partenaires concernés ;
- contribuer à la sélection et au recrutement des différents prestataires (bureaux d'études et de contrôle, entreprises) devant œuvrer dans le cadre du projet ;
- assurer le suivi et le contrôle de qualité des études et travaux en rapport avec les bureaux d'ingénieurs conseil ;
- assurer l'analyse et la vérification à priori des attachements et décomptes et demandes de paiement avant soumission au CN ;
- présider les réunions périodiques de chantier des travaux ;
- participer à l'identification des indicateurs-clés de suivi-évaluation liés à la gestion des aménagements et des infrastructures ;
- assurer la promotion, pour les différents types d'infrastructures, de pratiques inclusives favorisant le bon entretien et la bonne gestion des ouvrages en place ;
- élaborer les éléments du Plan d'acquisition des biens services et travaux,
- appuyer dans la conduite du Projet par les avis et analyse des documents et correspondance qui nécessitent une prise de décision ;
- Participer au suivi-évaluation du projet ;
- ;
- Appuyer les activités du projet en lien avec son domaine d'intervention ;
- Exécuter toutes autres tâches en rapport avec l'atteinte des objectifs du projet.

1.1.2 Qualification et expériences professionnelles requises

Le poste de « Ingénieur du génie rural » est ouvert aux femmes et aux hommes et remplissant les conditions suivantes :

- avoir un diplôme BAC + 5 de profil ingénieur du génie rural, génie civil, ou un profil similaire ;
- disposer d'au moins 5 ans d'expérience dans la préparation et/ou l'exécution de projets d'aménagement hydro agricoles, de mini barrages ou seuils d'épandage, de pistes rurales, d'infrastructures agricoles (magasins, marchés, etc.), d'ouvrages d'hydraulique villageoise (forages, pompes, etc.) ou de projets similaires ;
- avoir participé à l'évaluation ou validation d'un ou plusieurs rapports d'étude d'Impact environnemental et avoir une bonne connaissance dans le domaine de l'environnement ;
- avoir une bonne connaissance de la problématique des aménagements hydro agricoles, des infrastructures rurales de manière générale, et de celle de protection de l'environnement ; une connaissance de la zone du Projet serait un atout ;
- maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, Access, Powerpoint, etc.).

1.1.3 Qualités et habiletés requises pour le poste

- jouir de ses droits civiques ;
- avoir une intégrité professionnelle ;
- avoir le sens de l'organisation du travail ;
- être de bonne moralité ;

- avoir la maîtrise de soi ;
- être méthodique, ordonné et capable de travailler sous pression et en équipe ;
- Réaliser les prestations avec célérité et professionnalisme, conformément au contrat de travail qui sera établi et tel que signé par les deux parties ;
- être astreint à une obligation de réserve et ceci conformément à la déontologie de sa fonction ;
- faire preuve de probité.

1.2 Expert en Développement Social et Genre

1.2.1 Principales tâches et responsabilités

Placé (e) sous l'autorité du Coordonnateur national du P2-P2RS, l'Expert en Développement Social et Genre est responsable des activités de renforcement des capacités des acteurs en matière de genre et de l'intégration du genre du projet. Ses tâches et responsabilités sont les suivantes :

- coordonner et planifier de la mise en œuvre des activités du plan d'actions genre et de renforcement des capacités du projet;
- assurer l'alignement au projet et mise en œuvre d'un plan d'actions genre du projet;
- assurer la coordination des activités d'intermédiation sociale et de génération des sous-projets;
- assurer la hiérarchisation des priorités et définition du calendrier des activités en concertation avec les autres services, et tenant compte des différentes contraintes ;
- élaborer les TDRs et les conventions des structures chargées du renforcement des capacités et d'assistance technique à l'élaboration des sous-projets et études (notamment l'étude de référence);
- organiser des sessions de formation ;
- élaborer des rapports périodiques d'avancement du projet ;
- assurer la gestion de la relation avec les associations des producteurs et des usagers ;
- assurer l'appui-conseil au suivi-évaluation participatif du projet ;
- participer à l'élaboration des rapports périodiques d'activités et rédiger les parties liées au développement social et à l'intégration du genre ;
- assurer l'appui-conseil aux activités du projet en lien avec son domaine d'intervention ;
- exécuter toutes autres tâches en rapport avec l'atteinte des objectifs du projet.
- représenter le Coordonnateur en cas de besoin.

1.2.2 Qualification et expériences professionnelles requises

Le poste d'Expert en Développement Social et Genre est ouvert aux femmes et hommes remplissant les conditions suivantes :

- avoir un diplôme de BAC+4 en sociologie, développement communautaire, administration, économie rurale ou un profil similaire;
- avoir une expérience d'au moins 5 ans dans le diagnostic participatif, le développement communautaire, la prise en compte du genre, l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de renforcement des capacités ;

- avoir des connaissances approfondies des enjeux de développement agropastoral et du dans la zone d'intervention du projet ;
- avoir des capacités de coordination, de planification et de suivi des activités ;
- Une expérience dans un projet financé par les PTF, et notamment le FAD, serait un atout.

1.2.3 Qualités et habiletés requises pour le poste

- jouir de ses droits civiques ;
- avoir une connaissance professionnelle, des aptitudes pour la communication et pour le travail en équipe et sous pression ;
- avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- avoir le sens de l'organisation ;
- avoir un esprit d'initiative, d'anticipation et de rigueur dans le traitement des dossiers ;
- être de bonne moralité.
- Réaliser les prestations avec célérité et professionnalisme, conformément au contrat de travail qui sera établi et tel que signé par les deux parties ;
- être astreint à une obligation de réserve et ceci conformément à la déontologie de sa fonction ;
- faire preuve de probité.

1.3 Expert en développement des chaines de valeur

1.3.1 Principales tâches et responsabilités

Placé sous la responsabilité directe du coordonnateur national, l'Ingénieur Agronome, Expert en développement des chaines de valeur est responsable de la valorisation des productions agricoles à travers la transformation et la commercialisation. Il applique les orientations méthodologiques et techniques définies par l'Unité de gestion du projet.

A ce titre il aura les responsabilités suivantes :

- assister la finalisation de la sélection des bénéficiaires dans les zones du projet
- assister la sensibilisation des producteurs, bénéficiaires du projet
- assister dans l'orientation des activités de renforcement de capacité des bénéficiaires en collaboration notamment avec les partenaires du projet (TAAT, Direction techniques, etc.) ;
- Mettre à niveau les bénéficiaires ;
- organiser des ateliers de formation modulaire de groupe sur les bonnes pratiques de production ;
- organiser des activités de coaching et de conseil de proximité pour les producteurs et bénéficiaires du projet ;
- orienter l'évaluation de la capacité de production des bénéficiaires ;
- appuyer les activités du projet en lien avec son domaine d'intervention ;
- accompagner les acteurs des filières dans la mise en œuvre efficace des activités contribuant au développement des chaines de valeurs ciblées ;
- accueillir et écouter les porteurs de sous projets ou les opérateurs économiques ;
- examiner les projets présentés par les promoteurs ;
- orienter les promoteurs vers les structures appropriées ;
- collecter les informations techniques et financières relatives aux sous projets présentés ;
- étudier et monter les sous projets des promoteurs ;



- accompagner les promoteurs dans l'élaboration des sous projets ou dans la recherche de financement ;
- appuyer les acteurs des filières ciblées dans l'élaboration/actualisation de la cartographie des chaînes de valeurs ciblées ;
- exécuter toutes autres tâches en rapport avec l'atteinte des objectifs du projet.

1.3.2 Qualification et expériences professionnelles requises

Le poste de l'Ingénieur Agronome, Expert en développement des chaînes de valeur est ouvert aux femmes et aux hommes et remplissant les conditions suivantes :

- avoir un diplôme de BAC+5 en agro-alimentaire, en Industrie Agro-Alimentaire, agronomie, production végétale, ou tout autre diplôme jugé équivalent ;
- avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans progressive dans le montage des plans d'affaires et des projets ;
- avoir une bonne capacité de coaching de proximité ;
- avoir d'excellentes capacités d'analyse et de rédaction ;
- avoir des connaissances et compétences techniques ;
- avoir des capacités de planification et gestion des activités ;
- maîtriser des logiciels Excel et Word, courrier électronique et consultation internet.

1.3.3 Qualités et habiletés requises pour le poste

- jouir de ses droits civiques ;
- avoir une intégrité professionnelle ;
- avoir le sens de l'organisation du travail ;
- être de bonne moralité ;
- avoir la maîtrise de soi ;
- être méthodique, ordonné et capable de travailler sous pression et en équipe.
- être capable de réaliser les prestations avec célérité et professionnalisme, conformément au contrat de travail qui sera établi et tel que signé par les deux parties ;
- être astreint à une obligation de réserve et ceci conformément à la déontologie de sa fonction ;
- faire preuve de probité.

1.4 Expert en sauvegardes environnementales et sociales

1.4.1 Principales tâches et responsabilités

Placé sous la responsabilité du Coordonnateur national, l'expert en sauvegardes environnementales et sociales est responsable de la prise en compte des aspects environnementaux, sociaux et changements climatiques dans la mise en œuvre du projet.

A ce titre il aura les responsabilités suivantes :

- assurer le suivi de la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales ;

- suivre la réalisation des instruments de sauvegardes environnementales et sociales complémentaires des sous projets dont les sites seront connus pendant la phase de mise en œuvre ;
- veiller à la sécurisation foncière de tous les sites d'implantation de l'ensemble des sous projets ;
- suivre la mise en œuvre des mesures d'atténuation du changement climatique ;
- gérer les conventions signées avec les partenaires externes dans le domaine environnemental et social ;
- participer à l'approbation des programmes d'activités annuels et des budgets nécessaires pour l'application des instruments de sauvegardes environnementales et sociales du projet et s'assurer de l'insertion dans les plans de passation des marchés de toutes les acquisitions relatives à la mise en œuvre des mesures E&S ;
- veiller à la réalisation de tous les instruments requis pour tous sous projets avant le démarrage des travaux ;
- veiller au suivi de l'exécution des travaux de protection de l'environnement ;
- veiller à l'information et à la sensibilisation des populations sur l'environnement et le changement climatique;
- préparer les rapports de mise en œuvre des mesures E&S du projet (trimestriels et annuels) ;
- analyser la qualité des actions prises par le projet (Screening des sous-projets ou sous activités avant exécution, qualité et insertion des mesures d'atténuation des impacts dans les DAO et contrats, activités de terrain, production des rapports d'exécution, etc.) en vue de la mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale et leur efficacité ;
- vérifier que les approbations de l'autorité nationale en évaluation environnementale et sociale sont chaque fois requises / obtenues avant la mise en œuvre des sous-projets ;
- analyser les capacités de l'unité de gestion du projet par rapport à la mise en œuvre efficiente des mesures de sauvegarde environnementales et sociales, et faire des recommandations ;
- participer à la réception provisoire et définitive des travaux, conformément aux spécifications des différents contrats des entreprises en charge des travaux sur



la mise en œuvre des instruments de sauvegardes environnementales et sociales du projet ;

- rencontrer et échanger avec les acteurs concernés par la mise en œuvre des mesures environnementales de projets ;
- assurer la réalisation effective et dans les délais requis des audits annuels de conformité environnementale et sociale ;
- appuyer les activités du projet en lien avec son domaine d'intervention ;
- exécuter toutes autres tâches en rapport avec l'atteinte des objectifs du projet.
- représenter le Coordonnateur de projet en cas de besoin.

1.4.2 Qualification et expériences professionnelles requises

Le poste de l' « Expert en sauvegardes environnementales et sociales » est ouvert aux femmes et aux hommes de nationalité Burkinabè et remplissant les conditions suivantes :

- être titulaire d'au moins d'un diplôme de BAC+4 en études environnementales et développement social ou autres disciplines similaires avoir une expérience professionnelle pertinente d'au moins dix (10) ans dont cinq (05) ans dans les domaines de l'évaluation de l'impact environnemental et social, du plan d'action de réinstallation, de l'audit environnemental et social, de la gestion et du suivi environnemental et social ainsi que dans la réalisation ou la mise en œuvre des instruments de sauvegardes environnementales et sociales (CGES, PGPP, CPR, EIES, PAR, MGP);
- avoir une expérience pertinente dans le développement et la gestion de la mise en œuvre des instruments de sauvegardes environnementales et sociales (CGES, PGPP, CPR, EIES, PAR, MGP) au Sahel ou en Afrique de l'ouest ;
- avoir également une expérience avec les organisations internationales de financement du développement et la BAD en particulier, et une expérience pertinente avérée dans le pays hôte du projet serait un avantage supplémentaire.
- avoir une capacité à suggérer et définir les voies pour impliquer sans exclusion les communautés villageoises et concevoir avec elles des actions collectives axées sur la gestion des infrastructures socio-économiques et des ressources naturelles ;
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (notamment les logiciels Word, Excel, Accès, Powerpoint etc.) ;

- avoir une bonne connaissance de la politique environnementale et sociale de la Banque africaine de développement ;
- avoir une très bonne connaissance du terroir et de la zone de l'étude ;
- être apte à travailler avec le monde rural, les groupements paysans et les structures féminines ;
- avoir une bonne condition physique avec aptitudes à effectuer de fréquents déplacements sur le terrain, et des séjours au sein des communautés concernées.

1.4.3 Qualités et habiletés requises pour le poste

- jouir de ses droits civiques ;
- avoir une connaissance professionnelle, des aptitudes pour la communication et pour le travail en équipe et sous pression ;
- avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- avoir le sens de l'organisation ;
- avoir un esprit d'initiative, d'anticipation et de rigueur dans le traitement des dossiers ;
- être de bonne moralité.
- être capable réaliser les prestations avec célérité et professionnalisme, conformément au contrat de travail qui sera établi et tel que signé par les deux parties ;
- être astreint à une obligation de réserve et ceci conformément à la déontologie de sa fonction ;
- faire preuve de probité.

1.5 Responsable des travaux de CES/DRS

1.5.1 Principales tâches et responsabilités

Placé sous la responsabilité directe du coordonnateur national, le Responsable des travaux de CES/DRS en charge de la DGT (RGDT) est responsable des activités dans ces domaines du projet. A ce titre, il aura les responsabilités suivantes :

- assister dans la finalisation de la sélection des bénéficiaires dans les zones du projet
- assister dans la sensibilisation des producteurs, bénéficiaires du projet
- assister dans l'orientation des activités de renforcement de capacité des bénéficiaires en collaboration notamment avec les partenaires du projet (TAAT, Direction techniques, etc.);
- mise à niveau des bénéficiaires ;
- organiser des ateliers de formation modulaire de groupe sur les bonnes pratiques de production ;
- organiser des activités de coaching et de conseil de proximité pour les producteurs et bénéficiaires du projet ;
- orienter l'évaluation de la capacité de production des bénéficiaires ;
- appuyer les activités du projet en lien avec son domaine d'intervention ;
- exécuter toutes autres tâches en rapport avec l'atteinte des objectifs du projet.

1.5.2 Qualification et expériences professionnelles requises

Le poste de « Responsable des travaux de CES/DRS en charge de la DGT » est ouvert aux femmes et aux hommes et remplissant les conditions suivantes :

- avoir un diplôme de BAC+5 en agronomie, ou production végétale ou dans un domaine pertinent ;
- disposer d'une expérience accrue dans la gestion durable de l'eau et des terres;
- être de bonne capacité de coaching de proximité ;
- avoir une excellente capacité d'analyse et de rédaction ;
- avoir des connaissances et des compétences techniques ;
- avoir des capacités de planification et gestion des activités ;
- Maîtriser les logiciels Excel et Word, courrier électronique et consultation internet ;
- Disposer d'une expérience de plus de 5 ans dans la mise en œuvre, le suivi et/ou l'évaluation des pratiques et technologies de la gestion durable de l'eau et des terres, disposant d'au moins 5 ans d'expérience dans la préparation et/ou l'exécution/ valorisation de projets de gestion durable de l'eau et des terres.

1.5.3 Qualités et habiletés requises pour le poste

- jouir de ses droits civiques ;
- avoir une intégrité professionnelle ;
- avoir le sens de l'organisation du travail ;
- être de bonne moralité ;
- avoir la maîtrise de soi ;
- être méthodique, ordonné et capable de travailler sous pression et en équipe.
- être capable de réaliser les prestations avec célérité et professionnalisme, conformément au contrat de travail qui sera établi et tel que signé par les deux parties ;
- être astreint à une obligation de réserve et ceci conformément à la déontologie de sa fonction ;
- Faire preuve de probité.

1.6 Expert en communication

1.6.1 Principales tâches et responsabilités

Placé sous la responsabilité directe du coordonnateur national du projet, « l'Expert en communication » a pour mission d'élaborer et de suivre la mise en œuvre d'une stratégie et d'un plan de communication sur le P2-P2RS.

A ce titre, il aura les responsabilités suivantes :

- élaborer et mettre en œuvre le plan de communication du projet ;
- planifier, mettre en œuvre et suivre les actions de communication ;
- produire des notes sur les activités du projet et faire publier / diffuser dans les médias traditionnels (presse écrite, télévision, radio) et sociaux (Facebook, WhatsApp, Twitter, LinkedIn, etc.) ;
- animer en collaboration avec les experts le site web du Projet (www.p2rs-bf.org)

;



- mettre en lumière les effets induits par les investissements du projet ;
- collecter et diffuser périodiquement des histoires à succès du projet ;
- collaborer avec les experts du projet en vue de capitaliser et diffuser les bonnes pratiques et les leçons apprises du projet ;
- mettre en place et opérationnaliser un système de gestion des connaissances ;
- faire des suggestions à partir des leçons apprises pour la bonne marche du programme ;
- élaborer trimestriellement un plan de travail individuel en collaboration avec les experts du programme ;
- élaborer trimestriellement un rapport d'activités ;
- être le lien avec les organes de presse, la DCPM du MARAH, le service de communication du SE-CNSA ;
- organiser l'archivage physique et électronique de l'ensemble des productions de communication du projet ;
- conseiller le coordonnateur en matière de communication ;
- exécuter toute tâche à lui confiée par le coordonnateur dans le cadre de la réussite des activités du programme.

1.6.2 Qualification et expériences professionnelles requises

Le poste de « Expert en communication » est ouvert aux femmes et aux hommes et remplissant les conditions suivantes :

- avoir un diplôme de BAC+4 en communication, communication pour le développement ou équivalent ;
- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de la communication institutionnelle, dont au moins trois (03) dans la communication pour le développement dans les projets et programmes de développement en qualité de Chargé de communication ;
- être capable de rédiger des rapports d'activités et des documents d'analyse clairs, concis et précis, capitalisant les expériences et leçons apprises en vue d'une réplique ;
- avoir une expérience avérée en gestion de site web et de réseaux sociaux ;
- avoir une expérience avérée et réussie dans le domaine de la gestion des connaissances ;



- avoir une expérience avérée et réussie dans l'accompagnement à la mise en œuvre de projets de développement financés par des bailleurs de fonds multilatéraux ; une expérience avec la Banque africaine de développement (BAD) serait un avantage ;
- avoir une très bonne connaissance et maîtrise de l'outil informatique (notamment les logiciels Word, Excel, Accès, etc.) ;
- avoir une très bonne connaissance et maîtrise de l'utilisation des caméras numériques pour photos et vidéos, et des logiciels de traitement des images et montage vidéo ;
- avoir une bonne condition physique avec des aptitudes à effectuer de fréquents déplacements sur le terrain, et des séjours au sein des communautés concernées.

1.6.3 Qualités et habiletés requises pour le poste

L'expert en communication doit avoir les qualités suivantes :

- jouir de ses droits civiques ;
- avoir une intégrité professionnelle ;
- avoir le sens de l'organisation du travail ;
- être de bonne moralité ;
- avoir la maîtrise de soi ;
- être méthodique, ordonné et capable de travailler sous pression et en équipe ;
- être capable de réaliser les prestations avec célérité et professionnalisme, conformément au contrat de travail qui sera établi et tel que signé par les deux parties ;
- être astreint à une obligation de réserve et ceci conformément à la déontologie de sa fonction ;
- faire preuve de probité.

1.7 Assistant comptable

1.7.1 Principales tâches et responsabilités

Placé(e) sous la responsabilité du comptable, l'assistant (e) comptable aura pour missions d'appuyer l'exécution des activités comptables et financières.

De façon spécifique, il (elle) sera chargé(e) des tâches suivantes :

- contribuer à la préparation des budgets liés aux activités lors de leur réalisation ;



- participer aux travaux de révision du plan de travail et du budget annuel du projet ;
- aider à préparer les demandes périodiques ou exceptionnelles de décaissement ;
- aider à monter les Dossiers d'Appel d'Offre en collaboration avec le responsable de passation des Marchés du projet ;
- aider à préparer les contrats de prestataires et assurer les différents paiements sur ordre du Chargé du projet ;
- assurer l'imputation, l'enregistrement et le classement des pièces comptables du projet ;
- appuyer le chef comptable dans la réalisation des différentes déclarations relatives à la situation du personnel aux structures de prestations fiscales et sociales (Impôt, CARFO, CNSS, etc.) ;
- suivre avec le chef comptable les différentes opérations bancaires et établir les différents rapprochements bancaires ;
- participer avec le chef comptable à la préparation des rapports financiers trimestriels du projet à soumettre au RAF ;
- exécuter toute autre tâche à lui confiée par le chef comptable dans le cadre la mise en œuvre du Projet ;
- exécuter toutes autres tâches qui lui seront confiées par la hiérarchie dans le cadre des dispositions réglementaires.

1.7.2 Qualification et expériences professionnelles requises

Le poste de « assistant (e) comptable » est ouvert aux femmes et aux hommes de nationalité Burkinabè et remplissant les conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme de niveau Bac en comptabilité ou en finance ;
- justifier d'expérience d'au moins cinq (5) ans dans la gestion financière et comptable ;
- avoir une bonne capacité de production des documents financiers et comptables ;
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, etc.) ;
- avoir une bonne maîtrise des logiciels de comptabilité (Tompro).



1.7.3 Qualités et habiletés requises pour le poste

Le Comptable doit avoir les qualités suivantes :

- jouir de ses droits civiques ;
- avoir une intégrité professionnelle ;
- avoir le sens de l'organisation du travail ;
- être de bonne moralité ;
- avoir la maîtrise de soi ;
- être méthodique, ordonné et capable de travailler sous pression et en équipe.

1.8 Comptable

1.8.1 Principales tâches et responsabilités

Placé sous la responsabilité directe du Responsable administratif et financier, le Comptable est responsable de la comptabilité du projet.

A ce titre il/elle aura les responsabilités suivantes :

- tenir à jour la comptabilité du projet ;
- préparer les imputations comptables à valider par le RAF ;
- Analyser quotidiennement les comptes ;
- participer à la définition et la mise en place des principes et méthodes comptables (comptabilité générale et analytique selon les normes reconnues) ;
- mettre en place de procédures de classement et d'archivage des pièces comptables ;
- participer à l'organisation de l'approvisionnement en fournitures et consommables, suivi de l'établissement des pro formats et de la gestion des dépenses ;
- participer à la mise en place et gestion d'un fichier des fournisseurs et d'un fichier de suivi des stocks ;
- Mettre en place et contrôler les carnets de courses pour les véhicules ;
- établir des éléments des demandes de décaissement et suivi des paiements ;
-
- participer à l'élaboration des états financiers du projet
- participer à la préparation et l'organisation de l'audit extérieur annuel et de la revue à mi-parcours ;
- participer à la rédaction des rapports de suivi financier périodiques ;



- participer à la planification, la programmation et au suivi de l'exécution des différents marchés de travaux, biens et services qui seront passés durant la mise en œuvre du programme ;
- assurer le rapprochement de la liste des biens et services acquis avec l'état des immobilisations, l'inventaire physique, les marchés signés et les factures des fournisseurs, et mettre à jour la liste sur le registre des immobilisations ;
- assurer le rapprochement des journaux de décaissement de la Banque pour les fonds décaissés avec les fonds reçus par l'UGP) ;
- assurer l'édition d'un grand livre et d'une balance chaque mois pour justification des soldes et contrôles des mouvements ;
- assurer l'édition d'une balance analytique chaque mois et vérification de l'imputation et des informations avec les responsables techniques du projet ;
- assurer le suivi des mouvements des opérations financières sur le compte spécial ;
- assurer le suivi les mouvements des opérations financières sur les comptes de fonctionnement ;
- Elaborer les états de rapprochement de tous les comptes y compris le trésor et soumettre à la validation du RAF et du Coordonnateur
- assurer l'éligibilité des dépenses financées par la banque ;

1.8.2 Qualification et expériences professionnelles requises

Le poste de « Comptable » est ouvert aux femmes et aux hommes remplissant les conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme de Bac + 2 ou licence en Economie, Gestion, Finances, Affaires économiques ou diplôme équivalent en gestion financière ou en comptabilité.
- avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans à un poste de comptable ou de suivi financier au sein de projets de développement.
- disposer de connaissances suffisantes des règles et procédures des bailleurs de fonds ;
- avoir bonne maîtrise de l'outil informatique (notamment les logiciels Word, Excel, Access, et des logiciels de comptabilité en particulier TOM2PRO, etc.).

1.8.3 Qualités et habiletés requises pour le poste

Le Comptable doit avoir les qualités suivantes :

- jouir de ses droits civiques ;

- avoir une intégrité professionnelle ;
- avoir le sens de l'organisation du travail ;
- être de bonne moralité ;
- avoir la maîtrise de soi ;
- être méthodique, ordonné et capable de travailler sous pression et en équipe.

1.9. Assistant de direction

1.9.1 Principales tâches et responsabilités

L'Assistant de direction est placé sous la supervision directe du Coordonnateur national du projet.

A ce titre il aura les responsabilités suivantes :

- assister le Coordonnateur National dans l'exécution des tâches qui lui sont assignées ;
- rédiger les documents administratifs (lettres, fax, notes de services, rapports, procès-verbaux, etc.) ;
- procéder au traitement sur logiciels informatiques desdits documents ;
- tenir les registres du courrier arrivé et départ et procéder au classement ;
- assurer tous les travaux de saisie et de reproduction des documents ;
- aider à l'organisation des différentes réunions et rédiger les comptes rendus ;
- accueillir et orienter les visiteurs convenablement ;
- assurer les fonctions de standardiste par la réception et le dispatching des appels téléphoniques au départ et à la réception ;
- tenir un registre des communications téléphoniques ;
- accomplir toutes autres tâches conformes à son profil demandées par le coordonnateur national.

1.9.2 Qualification et expériences professionnelles requises

Le poste de « Assistant de direction » est ouvert aux femmes et aux hommes remplissant les conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme de secrétariat de direction (DUT, BTS, DTS ou équivalent) ;
- avoir une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine ;
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, etc.) ;
- avoir le sens élevé de l'accueil et des notions de protocole ;
- être apte à travailler sous pression ;
- être d'une grande disponibilité et d'une bonne organisation ;
- maîtriser la langue française et avoir une connaissance pratique de l'anglais.

1.9.3 Qualités et habiletés requises pour le poste

- jouir de ses droits civiques ;
- avoir le sens de l'écoute ;
- avoir une bonne aptitude de rédaction et de communication.
- avoir le sens de l'accueil et des notions de protocole ;
- être d'une grande disponibilité et d'une bonne organisation ;
- avoir une bonne tenue, courtois (e) et discret (e) ;
- avoir une intégrité professionnelle ;
- avoir un esprit d'initiative et de rigueur dans le traitement des dossiers ;
- être de bonne moralité ;

B

- avoir la maîtrise de soi ;
- être méthodique, ordonné et capable de travailler sous pression et en équipe ;
- être capable de réaliser les prestations avec célérité et professionnalisme, conformément au contrat de travail qui sera établi et tel que signé par les deux parties ;
- être astreint à une obligation de réserve et ceci conformément à la déontologie de sa fonction ;
- faire preuve de probité.

1.10 Agent de liaison

1.10.1 Principales tâches et responsabilités

Placé sous l'autorité de l'Assistant de direction, l'agent de liaison aura pour tâches principales :

- assurer la distribution et la récupération du courrier ;
- contribuer à la reprographie des documents ;
- assurer l'entretien de la moto de service à lui affecté et signaler tout dysfonctionnement y relatif ;
- tenir à jour le carnet de bord de la moto ;
- exécuter toutes autres tâches du ressort de ses compétences qui lui seront confiées par la hiérarchie dans l'intérêt du service.

1.10.2 Qualification et expériences professionnelles requises

Le poste d'Agent de liaison est ouvert aux femmes et aux hommes remplissant les conditions suivantes :

- être titulaire du Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires (CEPE) ;
- avoir de bonnes conditions physiques et jouir d'une bonne santé ;
- jouir de ses facultés mentales ;
- être disposé à travailler sous pression.

1.10.3 Qualités et habiletés requises pour le poste

- jouir de ses droits civiques ;
- avoir une intégrité professionnelle ;
- avoir le sens de l'organisation du travail ;
- être de bonne moralité ;
- avoir la maîtrise de soi ;
- être méthodique, ordonné et capable de travailler sous pression et en équipe.
- être capable de réaliser les prestations avec célérité et professionnalisme, conformément au contrat de travail qui sera établi et tel que signé par les deux parties ;
- être astreint à une obligation de réserve et ceci conformément à la déontologie de sa fonction ;
- faire preuve de probité.

m

1.11 Chauffeur

1.11.1 Principales tâches et responsabilités

Placé sous l'autorité du Responsable administratif et financier, les chauffeurs exercent leurs fonctions dans le respect des principes de confidentialité, de courtoisie et d'efficacité. Ils ont pour tâches spécifiques de :

- conduire les véhicules du projet pour transporter le personnel autorisé, chercher et distribuer le courrier, des documents et d'autres objets ;
- accueillir le personnel officiel à l'aéroport et faciliter les formalités d'immigration et de douanes selon les besoins ;
- assurer l'entretien quotidien du véhicule, effectuer toutes les réparations mineures et faire réparer les pannes majeures ;
- tenir le registre des voyages officiels, du kilométrage quotidien, de la consommation d'essence, des vidanges, des graissages ;
- veiller à ce que les formalités prévues dans les dispositions réglementaires soient remplies en cas d'accident ;
- signaler tout dysfonctionnement des véhicules afin d'assurer à temps le service de garage ;
- assurer toutes autres tâches à lui confiées par le coordonnateur du projet.

1.11.2 Qualification et expériences professionnelles requises

Le poste de chauffeur est ouvert aux femmes et aux hommes remplissant les conditions suivantes :

- être titulaire d'un permis de conduire de catégorie C ;
- être titulaire d'un diplôme de certificat d'études primaires ou justifier au moins le niveau de la classe de CM ;
- avoir une bonne connaissance en mécanique auto ;
- avoir une aptitude aux voyages, notamment de longues distances et sur des voies non bitumées ;
- avoir au moins cinq (5) ans d'expérience comme chauffeur dans un projet, ou l'administration ;
- avoir de bons antécédents de conduite ;
- avoir une bonne maîtrise de la conduite en zone urbaine et rurale ;
- respecter les normes de sécurité ;

1.11.3 Qualités et habiletés requises pour le poste

- jouir de ses droits civiques ;
- avoir une intégrité professionnelle ;
- avoir le sens de l'organisation du travail ;
- être de bonne moralité ;
- avoir la maîtrise de soi ;
- être méthodique, ordonné et capable de travailler sous pression et en équipe ;
- être capable de réaliser les prestations avec célérité et professionnalisme, conformément au contrat de travail qui sera établi et tel que signé par les deux parties ;
- être astreint à une obligation de réserve et ceci conformément à la déontologie de sa fonction ;
- faire preuve de probité.



III. Composition des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature devront comprendre obligatoirement :

- une demande manuscrite timbrée à 200 FCFA (timbre fiscal) adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;
- une lettre de motivation d'une (01) page maximum, datée et signée ;
- un curriculum vitae (CV) détaillé, à jour, daté, signé et certifié sincère faisant ressortir les expériences pertinentes et les aptitudes en quatre (04) pages maximum ;
- un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ou une photocopie légalisée de l'une de ces pièces ;
- une photocopie des diplômes ou attestation de succès ;
- une photocopie des certificats ou attestation de travail ou tout autre document pouvant attester des compétences et expériences mentionnées dans le CV ;
- une photocopie légalisée de la Carte d'identité en cours de validité.

Les dossiers de candidature devront parvenir sous pli fermé avec la mention « Recrutement au poste depour le compte du Programme régional de résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS) du **mardi 19 mars au mardi 09 avril 2024, de 08 heures à 16 heures 00 au secrétariat de la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, sise à Ouaga 2000.**

Les candidats retenus à l'issue de la sélection devront fournir avant leur engagement, un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois.

IV. DEROULEMENT DU RECRUTEMENT

Le recrutement se déroulera en deux (02) phases :

- Phase 1 : **Présélection sur dossier.**
- Phase 2 : **Entretien oral** avec un jury, suivi de tests pratiques en informatique.

NB : les candidats présélectionnés seront informés par un communiqué qui sera publié par voie de presse et par affichage sous le hall du Ministère et sur le site web (www.agriculture.bf) et sur la page facebook <https://www.facebook.com/MARAH.Burkina> du Ministère. Ledit communiqué donnera des précisions sur la suite du processus du recrutement.

V. Lieu d'affectation

Le lieu d'affectation est l'Unité de Gestion du Programme régional de résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS), basée à Ouagadougou avec de fréquents déplacements dans les zones d'intervention du projet.

VI. Durée du contrat

Les conditions d'emploi pour chaque poste seront précisées dans un contrat d'une durée de deux (02) ans avec une période d'essai de (03) mois pour le personnel cadre et d'un (01) mois pour le personnel d'appui. Le contrat est renouvelable en fonction des résultats des évaluations annuelles de performance de l'agent et ce, dans la limite de la durée du projet.

Pour le Ministre et par Délégation,
le Secrétaire Général



Gaoussou SANOU
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Ampliation : Cabinet MARAH (ATCR)

M